



HAL
open science

Défis du secteur agricole dans le sud du Sénégal : diagnostic des acteurs

Adama Tounkara, Abou Ba, Elisabeth Yaka Thione, Bougouma Mbaye, Marie Agnès Diouf, Nzally Diatta

► **To cite this version:**

Adama Tounkara, Abou Ba, Elisabeth Yaka Thione, Bougouma Mbaye, Marie Agnès Diouf, et al.. Défis du secteur agricole dans le sud du Sénégal : diagnostic des acteurs. *Innovations Agronomiques*, 2026, 111, pp.33-45. <10.17180/ciag-2026-vol111-art03>. <hal-05567707>

HAL Id: hal-05567707

<https://hal.inrae.fr/hal-05567707v1>

Submitted on 26 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License



Défis du secteur agricole dans le sud du Sénégal : diagnostic des acteurs

Adama TOUNKARA^{1*}; Abou BA¹; Elisabeth Yaka THIONE¹; Bougouma MBAYE¹ ;
Marie Agnès DIOUF¹ ; Pape Malick Nzally DIATTA¹

¹ Société de Coopération pour le Développement International (Socodevi), Sénégal

*Correspondance : ado.tounkara@gmail.com

Résumé

Cet article présente un diagnostic des défis agricoles dans le sud du Sénégal, notamment dans les régions de la Casamance et de Tambacounda. L'agriculture, principalement familiale et pluviale, est confrontée à plusieurs contraintes, telles que les changements climatiques, la dégradation des terres, et les inégalités de genre dans l'accès aux ressources. Dans le cadre du projet RÉSILIENCE, des concertations ont été organisées pour identifier les obstacles à l'adoption de bonnes pratiques agricoles, ainsi qu'à l'accès aux intrants et équipements agricoles. Ces concertations ont permis de formuler des recommandations visant à améliorer la productivité agricole, favoriser la mécanisation et renforcer l'autonomisation des femmes rurales. L'approche participative mise en œuvre souligne l'importance de la collaboration entre les acteurs publics et privés pour promouvoir une agriculture durable et résiliente face aux défis environnementaux et climatiques.

Mots-clés : Concertations, bonnes pratiques agricoles, intrants, mécanisation, Sénégal

Abstract: Agricultural challenges in Southern Senegal: A diagnosis of stakeholders

This article presents a diagnosis of the agricultural challenges in southern Senegal, particularly in the regions of Casamance and Tambacounda. Agriculture, primarily family-based and rainfed, faces several constraints, such as climate change, land degradation, and gender inequalities in access to resources. As part of the RÉSILIENCE project, interviews were organized to identify the barriers to adopting good agricultural practices, as well as to access inputs and agricultural equipment. These consultations led to the formulation of recommendations aimed at improving agricultural productivity, promoting mechanization, and enhancing the empowerment of rural women. This participatory approach highlighted the importance of collaboration between public and private actors to promote sustainable and resilient agriculture when facing environmental and climatic challenges.

Keywords: Consultations, good agricultural practices, inputs, mechanization, Senegal

1. Introduction

L'agriculture constitue l'un des piliers de l'économie du Sénégal, avec une contribution estimée à 15 % du produit intérieur brut (PIB) en 2022, et plus de 70 % de la population en dépendant directement (DAPSA, 2023). Cependant, ce secteur fait face à de nombreux défis d'ordre climatique, structurel, économique, social et politique.

Dans le sud du Sénégal, l'agriculture est majoritairement familiale, avec plus de 98 % des ménages agricoles pratiquant une agriculture pluviale (ANSD, 2025). Elle est confrontée à plusieurs contraintes majeures : croissance démographique, variabilité de la pluviométrie, changements climatiques, dégradation des terres, baisse de la fertilité des sols, insuffisance de formation et d'encadrement, et inégalités de genre dans l'accès aux ressources. Ces facteurs limitent la performance des exploitations, dont les systèmes de production affichent une productivité faible au regard du potentiel agroécologique de la zone (Badiane *et al.*, 2025 ; Faye *et al.*, 2022 ; Mballo *et al.*, 2021).



La production agricole reste en grande partie traditionnelle, malgré les efforts de l'Etat à travers les politiques de subvention. Le secteur semencier est dominé par l'usage de semences traditionnelles issues des propres réserves paysannes. Le recours aux engrais minéraux reste limité, avec des doses généralement inférieures aux recommandations, tandis que l'usage des engrais organiques, bien que légèrement plus répandu, demeure aussi insuffisant (DAPSA, 2023 ; DAPSA, 2021). Les ménages agricoles sont peu mécanisés, seuls 12 % disposant de matériel motorisé (DAPSA, 2023). L'encadrement technique est également limité, en raison du sous-effectif des services d'appui et de conseil. A cela, s'ajoute une faible capacité financière des exploitations familiales.

Dans ce contexte, permettre aux ménages agricoles de répondre aux besoins alimentaires d'une population en croissance nécessite d'améliorer leur technicité par l'introduction et l'adoption d'innovations (Badiane *et al.*, 2025 ; Mballo *et al.*, 2021), et de faciliter l'accès aux facteurs de production (foncier, intrants, équipements, eau, financement, etc.), tout en veillant à corriger les inégalités de genre dans l'accès aux ressources.

Fort de ce constat, cet article se propose de présenter une démarche originale de diagnostic des problématiques agricoles dans la zone sud du Sénégal, en s'appuyant sur les cadres de concertation initiés dans le cadre du projet RÉSILIENCE.

2. Matériels et méthodes

2.1. Cadrage

Cette initiative rentre dans le cadre du projet RÉSILIENCE (Renforcement de l'offre d'assurances agricoles pour les femmes en Casamance et Tambacounda) financé par Affaires Mondiales Canada (AMC), et mis en œuvre par Socodevi (Société de Coopération pour le Développement International) en partenariat avec la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) et l'Organisation de formation et d'appui au développement (OFAD NAFOORE).

RÉSILIENCE vise l'amélioration de l'autonomisation économique des femmes membres de groupements féminins à vocation agricole (GFVA) dans les régions de la Casamance (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor) et de Tambacounda situées dans le sud Sénégal. Le projet veille à ce que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes soient pris en compte dans l'accompagnement des filières ciblées (arachide, maïs, riz et banane). Il déploie ainsi une offre d'éducation financière et une intégration des femmes auprès des partenaires du milieu rural (services techniques, institutions financières, autorités locales et étatiques, etc.) pour l'accès aux produits et services agricoles et financiers. Les coopératives agricoles, groupements de femmes et institutions financières partenaires sont appuyés par le projet pour livrer des produits et services répondant aux besoins et attentes des femmes. L'assurance agricole et l'information climatique sont intégrées dans cette offre de produits et services afin d'apporter une solution de gestion des risques naturels et climatiques sur l'activité agricole dans un contexte de changements climatiques.

2.2. Spécificité de la zone

Avec une pluviométrie moyenne de 1 000 mm par an, la zone agroécologique Casamance, composée des régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor (Figure 1) avec une superficie de 28 324 km², est essentiellement une zone de forêts. On y rencontre plusieurs systèmes de production : système de culture pluviale ; système de petits périmètres maraîchers et horticoles ; système d'élevage (Faye *et al.*, 2022 ; Sané, 2017). La salinisation des rizières, l'acidification des sols de bas-fonds, l'érosion éolienne et hydrique, la baisse de la pluviométrie et la dégradation du couvert végétal y sont également fortement constatés (FIDA, 2020).



La région de Tambacounda (Figure 1), avec une superficie de 42 706 km², est située dans la zone agroécologique du Sénégal oriental. La pluviométrie varie de 600 à 1 050 mm. C'est une zone de culture, d'élevage et constitue la principale région d'exploitation forestière. L'agriculture est principalement pluviale (ANSD-SRSDT, 2021). La région subit les effets de l'érosion éolienne et hydrique, une dégradation des terres, un déboisement, une baisse de la pluviométrie et des feux de brousse (FIDA, 2020).

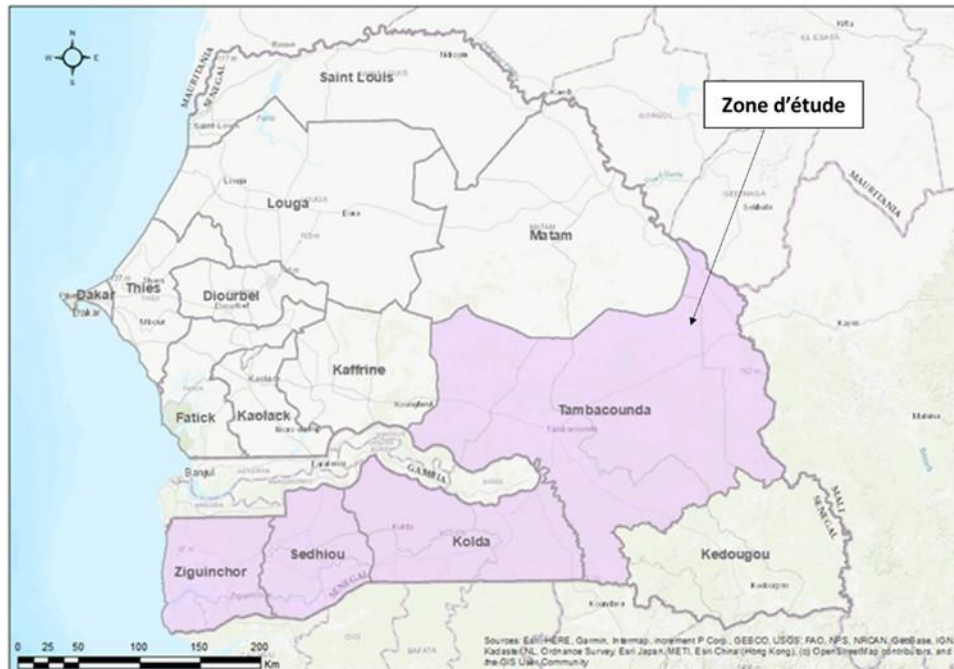


Figure 1 : Localisation des régions d'intervention du projet RÉSILIENCE : Casamance (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor) et Tambacounda (source : Socodevi).

2.3. Déroulement des concertations

2.3.1. Mise en place des cadres de concertations régionales

Dans le cadre de la mise en place des cadres de concertation au niveau régional, l'équipe du projet RÉSILIENCE a d'abord rencontré des partenaires pré-identifiés (autorités étatiques et collectivités locales, services techniques, organisations non gouvernementales, projets et programmes, universités et instituts de formation agricole, structures de recherche, organisations de producteurs/trices) dans les quatre régions d'intervention (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Tambacounda). Ces rencontres avaient pour objectifs de prendre contact avec ces partenaires et de les informer du projet de mise en place d'un cadre de concertation au niveau régional, ainsi que des objectifs et résultats attendus, de recueillir leurs avis, orientations, propositions et retour d'expérience et de discuter des initiatives déjà en cours allant dans ce sens.

Cette démarche inclusive a permis de constater l'existence de groupes de travail pluridisciplinaire (GTP) dans ces régions, formalisés par des arrêtés préfectoraux. Ces GTP regroupent les différents services techniques (service météorologique, agriculture, élevage, environnement, eaux et forêts, service météorologique, service hydraulique, etc.), ainsi que d'autres acteurs du développement.

Sur la base de ces informations, nous avons décidé de nous appuyer sur l'existant à savoir les GTP et particulièrement ceux qui évoluent dans le secteur de l'agriculture pour mettre en place ces cadres de concertation à l'échelle régionale. Ce cadre a été élargi à d'autres acteurs, notamment les organisations de producteurs et de productrices, les institutions financières, ainsi que les projets et programmes en cours. Ainsi, dans chaque région, un cadre de concertation a été mis en place sous la présidence et la



coordination respectives des autorités étatiques (gouverneurs) et des DRDR (Direction Régionale du Développement Rural).

2.3.2. Ateliers de lancement des concertations régionales

Dans chacune des régions cibles (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Tambacounda) un atelier de lancement des concertations autour du cadre a été organisé (Tableau 1). Cet atelier régional avait pour objectifs de lancer officiellement le cadre de concertations par l'autorité régionale, de présenter les objectifs et résultats attendus du cadre de concertation et de recueillir les propositions des acteurs et actrices pour orienter les concertations.

Pour ce faire, l'équipe du projet a d'abord présenté le processus de mise en place du cadre de concertation régionale, ainsi que les thématiques qui y seront abordées. Ceci inclue 1) les itinéraires techniques (ITK) et les bonnes pratiques agricoles (BPA), 2) les intrants agricoles, et 3) les équipements agricoles. Pour chacune de ces thématiques, les objectifs et résultats attendus des concertations ont également été présentés aux participants et participantes.

Un programme de concertation pour chacune des thématiques a ensuite été présenté par l'équipe du projet RÉSILIENCE. A la suite de cette présentation, des travaux de groupes ont été organisés afin de permettre aux participants de formuler des amendements concernant le programme et son déroulement ainsi que la composition des acteurs impliqués. Cela a permis de valider le programme de concertations thématiques.

2.3.3. Concertations sur les itinéraires techniques et les bonnes pratiques agricoles

Durant la période 2023-2024 (avril 2023 – mars 2024), le projet RÉSILIENCE a mené des concertations sur les itinéraires techniques (ITK) et bonnes pratiques agricoles (BPA) des cultures ciblées (arachide, riz, maïs, banane), afin de définir des modèles d'ITK climato-intelligents pour chaque spéculation.

Deux ateliers de deux jours ont été organisés dans chaque région d'intervention (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Tambacounda) (Tableau 1), autour des cadres de concertation régionaux. Ces rencontres se sont déroulées en trois phases. D'abord des présentations sur les pratiques agricoles des femmes et des initiatives en cours sur les ITK et les bonnes pratiques agricoles (BPA). Puis des travaux de groupes pour harmoniser les ITK en tenant compte des réalités locales et des besoins et contraintes spécifiques aux femmes. Et enfin des discussions en plénière pour identifier les obstacles à l'adoption des ITK/BPA et formuler des recommandations.

Ce programme a été bouclé par la tenue d'un atelier d'harmonisation des ITK et des BPA retenus dans les différentes régions. Il a été organisé dans la région de Kolda avec la participation des acteurs et actrices des autres régions (Sédhiou, Ziguinchor, Tambacounda).

2.3.4. Concertations sur les intrants agricoles

Durant l'année 2024, le projet RÉSILIENCE a organisé des concertations sur les intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires), pour évaluer la situation dans les zones d'intervention.

Une rencontre de deux jours s'est tenue dans chacune des quatre régions concernées (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Tambacounda) (Tableau 1). Elle s'est déroulée en trois étapes. Des présentations sur la situation de la production de semences de pré-base, sur l'évolution de la mise en place des intrants subventionnés par l'Etat du Sénégal (2020 à 2023) et, sur l'analyse de l'offre d'intrants agricoles dans les zones concernées. Des travaux de groupes pour identifier les acteurs ainsi que leurs contraintes et spécifiquement celles des femmes et proposer des solutions. Des discussions en plénière ont eu lieu pour renforcer les conclusions et recommandations issues des présentations et travaux de groupes.

2.3.5. Concertations sur les équipements agricoles

Faisant suite aux échanges sur les intrants, des concertations sur les équipements agricoles ont été organisées pour diagnostiquer ce secteur dans les zones d'intervention du projet RÉSILIENCE. Une



rencontre d'une journée s'est tenue dans chacune des régions concernées (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Tambacounda) (tableau 1), suivant la même méthodologie.

Les sessions comprenaient des présentations sur l'évolution de la mise en place des équipements agricoles subventionnés par l'Etat du Sénégal (2020-2023), sur une analyse de l'offre et de l'accès aux équipements, sur le fonctionnement des Coopératives d'Exploitations des Machines Agricoles (CEMA) ainsi que la présentation du Fonds Levier Petits Équipements (FLPE), mise en place par Socodevi visant à faciliter l'accès des femmes aux équipements.

Les travaux de groupes et les discussions en plénière ont permis d'identifier les contraintes et formuler des recommandations pour améliorer l'offre et l'accès aux équipements agricoles.

Tableau 1 : Calendrier des rencontres de concertations régionales (ITK : Itinéraire technique ; BPA : Bonnes pratiques agricoles).

REGION	DATE	ACTIVITE
KOLDA	7 mars 2023	Atelier de lancement
	13 et 14 juin 2023	Concertation sur les ITK et BPA pour l'arachide et le riz
	14 et 15 septembre 2023	Concertation sur les ITK et BPA pour le maïs et la banane
	25 janvier 2024	Atelier d'harmonisation des ITK et BPA
	5 et 6 mars 2024	Concertation sur les intrants
	22 janvier 2025	Concertation sur les équipements agricoles
SEDHIOU	1 juin 2023	Atelier de lancement
	1 et 2 juillet 2023	Concertation sur les ITK et BPA pour l'arachide et le riz
	19 et 20 octobre 2023	Concertation sur les ITK et BPA pour le maïs et la banane
	10 et 11 juillet 2024	Concertation sur les intrants
	6 février 2025	Concertation sur les équipements agricoles
ZIGUINCHOR	11 mai 2023	Atelier de lancement
	19 et 20 juillet 2023	Concertation sur les ITK et BPA pour l'arachide et le riz
	25 et 26 octobre 2023	Concertation sur les ITK et BPA pour le maïs et la banane
	14 et 15 mars 2024	Concertation sur les intrants
	4 février 2025	Concertation sur les équipements agricoles
TAMBACOUNDA	15 mars 2023	Atelier de lancement
	21 et 22 juin 2023	Concertation sur les ITK et BPA pour l'arachide et le riz
	4 et 5 octobre 2023	Concertation sur les ITK et BPA pour le maïs et la banane
	7 et 8 mars 2024	Concertation sur les intrants
	24 janvier 2025	Concertation sur les équipements agricoles



3. Résultats

3.1. Diagnostic des facteurs limitants l'adoption des bonnes pratiques agricoles

Les rencontres de concertation sur les ITK et les BPA, tenues dans les régions de Kolda, Sédhiou, Ziguinchor et Tambacounda, ont mobilisé 347 participants dont 113 femmes et 87 jeunes (moins de 35 ans). Il s'agit des autorités étatiques (gouverneur de région) et locales (maires), des services techniques et d'encadrement, des instituts de recherches, des universités et instituts de formation agricole, des ONGs, des projets et programmes, des institutions financières, organisations de producteurs et productrices, des organisations de femmes et des organisations de jeunes.

Les travaux ont mené à l'identification de dix (10) bonnes pratiques agricoles (BPA), adaptées aux régions du sud du Sénégal, qui visent à améliorer la productivité tout en préservant l'environnement (Tableau 2). Des obstacles identifiés (Tableau 3) comme étant les facteurs limitants à l'adoption de ces BPA se résument aux problèmes liés à l'accès aux intrants et équipements agricoles, aux contraintes techniques, ainsi qu'aux difficultés financières. Des recommandations (Tableau 3) ont été formulées par les acteurs pour encourager leur adoption.

Ces concertations ont permis l'élaboration de cinq fiches techniques (riz de plateau, riz de bas-fond, maïs, arachide, banane), déclinée en versions adaptées à chacune des régions ciblées, et d'un guide imagé pour l'ITK du riz de bas-fond en Casamance.

Tableau 2 : Bonnes pratiques agricoles adaptées dans les régions du sud du Sénégal.

BONNES PRATIQUES AGRICOLES	JUSTIFICATION
SEMENCES CERTIFIÉES	L'utilisation des semences certifiées adaptées aux conditions pédoclimatiques locales pour favoriser la résistance aux maladies et aux ravageurs, une meilleure tolérance aux stress climatique et l'amélioration des rendements
AGROFORESTERIE	L'intégration des arbres dans les systèmes de production agricoles pour améliorer la biodiversité, séquestrer plus de carbone, stabiliser les sols et améliorer la productivité
ROTATION ET DIVERSIFICATION DES CULTURES	Pour augmenter la résilience des sols des écosystèmes en favorisant une meilleure utilisation des nutriments et en réduisant la pression des maladies et des ravageurs
COMBINAISON D'ENGRAIS ORGANIQUE ET MINÉRAL	Valorisation des déchets organiques par la production de compost qui est associée à des engrais minéraux pour améliorer la stabilité et la fertilité des sols et d'optimiser l'efficacité des engrais minéraux. Cela contribue à la réduction de l'utilisation excessive des engrais minéraux
MICRODOSAGE DES ENGRAIS ET LE PLACEMENT PROFOND DE L'URÉE	Pour la réduction des pertes d'azote, l'amélioration de l'efficacité des engrais et augmentation de la productivité en limitant l'impact environnemental de l'utilisation des engrais minéraux
GESTION INTÉGRÉE DES MALADIES ET RAVAGEURS	Pour limiter l'usage de pesticides en adoptant des méthodes de lutte biologiques (ex : extrait de neem)
SYSTEME D'IRRIGATION EFFICIENTE	L'utilisation de technologies d'irrigation innovantes comme le goutte-à-goutte pour une meilleure gestion de l'eau notamment dans les parcelles maraîchères et dans les bananeraies
INSTALLATION DE DIGUES ET DIGUETTES	Pour une meilleure gestion de l'eau dans les rizières et pour ralentir l'écoulement de l'eau et prévenir la vitesse de dégradation du sol sur les fortes pentes
LABOUR DE FIN DE CYCLE	Pour l'incorporation des résidus de culture, l'amélioration de la structure du sol, la réduction de la compaction, favorisant l'activité microbienne, la gestion des maladies et des adventices
ÉVITER LA PRATIQUE DE LA CULTURE SUR BRULIS	Le défrichement de la forêt par le feu en vue d'une mise en culture entraîne des conséquences négatives sur l'environnement : déforestation, perte de biodiversité, érosion et dégradation des sols à long terme, libération de carbone dans l'atmosphère,



etc.

Tableau 3 : Facteurs limitants l'adoption des bonnes pratiques agricoles et recommandations.

<i>Facteurs limitants</i>	<i>Recommandations</i>
<p><i>Facteurs socioéconomiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>une main-d'œuvre insuffisante et couteuse ;</i> - <i>un accès limité aux financements ;</i> - <i>morcellement excessif des parcelles agricoles avec la pression démographique ;</i> - <i>le retard dans la mise en place des intrants, leur coût élevé et leur disponibilité insuffisante sur le marché ;</i> - <i>difficile accès aux produits phytosanitaires et aux engrais bio.</i> <p><i>Facteurs techniques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>le sous-équipement ;</i> - <i>l'insuffisance d'infrastructures agricoles adaptées ;</i> - <i>le manque de connaissances sur les formules d'engrais et les variétés de semences adaptées ;</i> - <i>l'insuffisance d'encadrement par les services techniques.</i> <p><i>Facteurs environnementaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>la dégradation des sols à cause de la salinisation, des inondations et du ruissellement.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration de l'accès aux financements ; - l'accès facilité aux intrants de qualité et à des équipements agricoles à des prix abordables ; - la mise en place des intrants de qualité en quantité à temps opportun ; - la mécanisation pour réduire la pénibilité des opérations culturales ; - l'aménagement des rizières ; - l'accès facilité aux motopompes et aux systèmes d'irrigation innovants (ex : goutte à goutte) ; - capacitation et accompagnement technique des productrices et producteurs ; - digitalisation des outils de vulgarisation et de conseil agricole.

3.2. Diagnostic de l'offre et de l'accès aux intrants agricoles

Les rencontres de concertation sur intrants ont enregistré 265 participants dont 80 femmes et 51 jeunes. Les multiplicateurs/multiplicatrices de semences et les opérateurs/opératrices ou fournisseurs d'intrants ont été les acteurs clés de ces concertations.

Les travaux ont permis l'identification des contraintes limitant l'accès aux intrants agricoles (Tableau 4). Il s'agit principalement des problèmes liés à la disponibilité et de l'accès aux intrants, des difficultés financières et de l'inégalité d'accès pour les femmes. Ainsi, pour le renforcement de l'offre et l'accès aux intrants agricoles dans les régions du sud du Sénégal, les acteurs ont formulé des recommandations qui se résument ainsi :

- amélioration de l'offre et de l'accès aux intrants : installation de points de distribution de proximité dans les zones de production, ciblage des opérateurs locaux, simplification des procédures administratives, digitalisation du processus de distribution pour la traçabilité et le suivi, et paiement à temps des fournisseurs pour garantir la disponibilité des intrants ;
- soutien aux acteurs et contrôle de la qualité des intrants : renforcement des capacités logistiques des fournisseurs, formation des magasiniers, appui à l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherches Agricoles) pour la production de semences de pré-base, appui aux coopératives productrices de semences, contrôle rigoureux de la qualité des intrants, et formalisation des relations entre producteurs/productrices et fournisseurs ;



- inclusion et gouvernance participative : mise en place de mécanismes de financement, de formation, et de quotas spécifiques pour les femmes, identification et géolocalisation des exploitations agricoles, et création de cadres de dialogue régulier entre les acteurs du secteur.

Tableau 4 : Contraintes liées à l'accès aux intrants agricoles et recommandations

<i>Contraintes</i>	<i>Recommandations</i>
<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de points de distribution ; - qualité et disponibilité des intrants ; - accès limité des femmes aux intrants ; - retards de paiements par l'état aux fournisseurs ; - difficile accès aux financements ; - discrimination, entre hommes et femmes, dans l'accès aux intrants subventionnés par l'état. 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des points de distribution de proximité dans les zones rurales éloignées ; - renforcer les capacités logistiques des fournisseurs ; - capaciter les magasiniers qui sont chargés des cessions ; - renforcer l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) en ressources humaines, financières et moyens logistiques pour assurer la production de semences de pré-base et le développement de nouvelles formules d'engrais adaptées ; - renforcer les organisations multiplicatrices de semences ; - reconstituer le capital semencier ; - ciblage des fournisseurs ou opérateurs locaux pour la distribution des intrants dans leur zone ; - renforcer les contrôles sur la qualité des intrants ; - digitaliser l'identification des productrices et producteurs et la géolocalisation de leurs exploitations agricoles ; - digitaliser l'ensemble du processus de distribution ; - mettre en place des mécanismes de contrôle pour le respect de l'application des quotas spécifiques aux femmes (circulaire 0989 du ministère de l'agriculture) ; - mettre en place des mécanismes de financement et de formation dédiés aux femmes pour la production et la commercialisation des intrants agricoles ; - assurer une planification et un suivi rigoureux pour que les intrants soient disponibles à temps ; - simplifier les procédures administratives ; - assurer le paiement à temps des fournisseurs ; - instaurer des plateformes régulières de dialogue entre les acteurs du secteur ; - formaliser des contrats entre les productrices et producteurs de semences et les fournisseurs locaux.

3.3. Diagnostic de l'offre et de l'accès aux équipements agricoles

Les rencontres de concertation sur les intrants ont enregistré 283 participants dont 85 femmes et 58 jeunes. Les multiplicateurs de semences et les opérateurs ou fournisseurs d'intrants ont été les acteurs clés de ces concertations.

Les travaux ont permis d'identifier plusieurs problématiques liées à l'accès et à la gestion des équipements agricoles (Tableau 5). Il s'agit essentiellement de l'insuffisance et l'inadaptation des équipements, l'inégalité d'accès entre les femmes et les hommes, et le manque de coordination entre les acteurs/actrices. Selon ces derniers, le renforcement de l'offre et de l'accès aux équipements agricoles dans les régions du sud du Sénégal passera par :



- l'amélioration de l'accès et de la gestion des équipements agricoles : mise en place de coopératives d'exploitation du matériel agricole, réduction des délais de mise à disposition, et adaptation des équipements aux réalités locales ;
- le renforcement des capacités et accompagnement des acteurs et actrices : formation des producteurs et productrices à l'utilisation et à la maintenance des équipements, appui aux artisans locaux pour la fabrication du petit matériel, soutien technique des institutions locales qui s'activent dans le secteur des équipements, et encouragement des coopératives à investir dans les équipements ;
- l'accès équitable et financement adapté : facilitation du crédit agricole pour les petits producteurs et productrices, intégration de l'approche genre pour garantir l'accès des femmes, promotion d'initiatives privées et mise en place de produits d'assurance pour sécuriser les investissements.

Ces recommandations sont détaillées dans le Tableau 5.

Tableau 5 : Les problèmes dans le secteur des équipements agricoles et les recommandations d'amélioration.

Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - sous-équipement des exploitations agricoles ; - difficultés pour l'entretien et la maintenance des équipements ; - difficultés d'accès aux pièces de rechange ; - absence d'unité de réparation des équipements ; - faible accessibilité des femmes et des jeunes aux formations, à l'information, à la terre et aux financements ; - inadéquation des certains équipements subventionnés par l'Etat ; - absence de suivi et de coordination des interventions (Etat, privé, ONGs, organisations paysannes). 	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès au financement par des crédits agricoles adaptés aux petits producteurs et productrices ; - former les producteurs et productrices à l'utilisation et à la maintenance des équipements ; - mettre en place des CEMA ; - renforcer la capacité des artisans locaux ; - adapter les équipements aux conditions locales ; - encourager les coopératives agricoles à investir dans l'acquisition et la gestion d'équipements ; - digitaliser la distribution et la gestion des équipements subventionnés par l'État ; - réduire les délais de mise à disposition des équipements ; - renforcer les capacités techniques des institutions locales pour l'accompagnement des producteurs et productrices ; - intégrer une approche genre pour garantir l'accès égalitaire des femmes aux équipements ; - encourager les initiatives privées dans la distribution et la gestion des équipements ; - mettre en place des produits d'assurances agricoles pour protéger les investissements en équipements.

CEMA : Coopératives d'exploitation des machines agricoles

ONG : Organisation Non Gouvernementale

4. Discussions

Parmi les facteurs expliquant la variabilité des rendements, figurent notamment les pratiques agricoles, les caractéristiques du sol, les conditions météorologiques, l'utilisation des intrants et la mécanisation.



L'application des bonnes pratiques agricoles (BPA) climato-intelligentes impliquant entre autres l'utilisation de semences de qualité adaptées aux conditions pédoclimatiques et le respect des itinéraires techniques (ITK) apparaît comme la clef de voûte de l'augmentation de la productivité agricole, dans la mesure où les intrants sont disponibles en quantité et qualité requise. L'application des BPA peut également favoriser une meilleure gestion des ressources naturelles et poser les fondements d'un développement économique et social durable (Kohio *et al.*, 2017). Dans le sud du Sénégal, malgré les efforts des services techniques et d'encadrement ainsi que des ONG, à travers divers projets et programmes de vulgarisation des BPA, leur adoption par les productrices et producteurs reste limitée en raison de plusieurs contraintes (Tableau 3). Les travaux de Badiane *et al.* (2025) suggèrent que l'acceptation des innovations bien qu'elles donnent des résultats satisfaisants chez certains utilisateurs est entravée par le fait qu'elles ne tiennent souvent pas compte des réalités socio-culturelles, écologiques et économiques locales. De plus, certains perçoivent l'introduction de ces innovations comme une menace pour leurs savoirs et savoir-faire traditionnels, ce qui soulève également la question de leur durabilité et pérennité. Néanmoins, les acteurs et actrices impliqués dans les cadres de concertation estiment que la mise en œuvre des recommandations formulées dans le Tableau 3 permettrait une diffusion à grande échelle des bonnes pratiques agricoles identifiées et des ITK harmonisés pour la zone sud.

L'agriculture sénégalaise bénéficie d'un soutien considérable de l'État, notamment à travers la subvention des intrants, avec un taux moyen de 50 % (ANSD, 2020). En 2023, l'État a subventionné 195 000 tonnes d'engrais minéraux, 115 000 tonnes d'engrais organiques et 140 000 tonnes de semences (ANSD, 2025). Malgré ces efforts, les mécanismes de mise en œuvre de cette politique rencontrent de multiples contraintes qui en limitent l'efficacité : quotas des gros producteurs, ciblage de non-producteurs, ciblage de producteurs auto-suffisants et, détournement post-distribution (IPAR, 2015 ; IPAR, 2016). Les concertations ont permis une meilleure compréhension du processus d'approvisionnement et de distribution des intrants et équipements agricoles subventionnés par l'État dans les zones concernées. En effet, avant le début de la campagne agricole, les expressions de besoin en intrants et équipements agricoles émanant des régions sont transmises au ministère de l'Agriculture par les Directions Régionales de Développement Rural (DRDR). Globalement, les quantités d'intrants subventionnés ont augmenté au cours des dernières années, ce qui n'est pas sans impact sur le budget alloué au secteur agricole. Cependant, l'offre (quantités reçues) reste généralement inférieure à la demande (prévisions), ce qui explique, entre autres, le faible recours des ménages agricoles aux engrais minéraux (31 %, avec des doses inférieures aux recommandations), aux engrais organiques (49 %) et aux semences certifiées (14 %) (DAPSA, 2021).

Au Sénégal, les producteurs et productrices utilisent généralement des semences traditionnelles issues de leurs propres réserves, car celles-ci sont souvent bien adaptées à leur environnement naturel et leurs caractéristiques spécifiques sont bien connues. Toutefois, ils sont conscients de la possible baisse de rendement liée à la perte de qualité intrinsèque (DAPSA, 2021). Le recours aux semences traditionnelles s'explique aussi par l'insuffisance des quantités disponibles et par la qualité des semences subventionnées jugées moins bonnes (Tableau 4). Cela est confirmé par IPAR (2015), qui souligne les principales difficultés : mauvaise qualité des semences subventionnées, retards dans la distribution, coûts élevés des semences certifiées, mauvaise organisation des commissions chargées de la distribution, ainsi que des problèmes de commercialisation, nuisant à la transparence du système d'approvisionnement et de distribution des intrants. En termes de rentabilité, l'effet escompté du programme de subvention n'est pas visible car les rendements des cultures restent encore faibles. Les enquêtes de Ricome *et al.* (2025) révèlent l'absence d'impact significatif du programme de subvention des intrants sur les rendements du mil et de l'arachide, deux des principales cultures ciblées par le programme dans le bassin arachidier du Sénégal malgré l'utilisation accrue d'engrais et de semences certifiées. Les auteurs expliquent cela par le volume relativement modeste d'intrants subventionnés



mais également par l'arrivée tardive des intrants distribués compromettant ainsi leur efficacité dans certains cas.

La mécanisation est primordiale non seulement pour la modernisation des exploitations, mais également pour accroître la production agricole. Elle permet, entre autres, d'améliorer le calendrier des opérations agricoles, de compenser les pénuries de main-d'œuvre et d'alléger la pénibilité du travail. Ses bénéfices s'étendent aussi aux activités post-récolte, notamment la transformation et la commercialisation des produits. De 2013 à 2021, le gouvernement du Sénégal a investi plus de 80 milliards de francs CFA dans la mécanisation agricole, avec 77 212 unités de matériel de culture tracté et 8 845 unités de matériel motorisé, dont 659 motoculteurs (ISRA, 2024). Malgré ces efforts par la politique de subvention et les avantages offerts par la mécanisation, le monde rural sénégalais reste encore sous-équipé, en particulier dans les régions du sud, où seulement 12 % des ménages agricoles possèdent du matériel motorisé (DAPSA, 2023). Les enquêtes de la DAPSA (2021) identifient le coût élevé des équipements, souvent hors de portée des ménages, comme la principale contrainte à leur acquisition. Mballo *et al.* (2021) rapportent également que les équipements disponibles sont en général vétustes, mal entretenus et difficiles à réparer, en raison de l'indisponibilité des pièces de rechange et de l'insuffisance des services de maintenance. Ce constat est également rapporté dans le Tableau 5. Ainsi, l'expansion de la mécanisation nécessiterait la mise en œuvre des recommandations formulées par les acteurs dans les cadres de concertation (Tableau 5).

Par ailleurs, la digitalisation du processus d'approvisionnement et de distribution des intrants ainsi que des équipements agricoles permettrait un suivi plus efficace en termes de rentabilité et de durabilité.

5. Conclusion

L'approche participative et inclusive adoptée lors des concertations régionales, réunissant divers profils d'acteurs du secteur de l'agriculture, a permis de dresser un diagnostic approfondi des problématiques agricoles dans les régions du sud du Sénégal.

Il est désormais impératif de renforcer les initiatives visant à faciliter l'accès à des intrants de qualité, promouvoir la mécanisation agricole, encourager l'appropriation des bonnes pratiques agricoles et garantir un accompagnement technique durable, ainsi qu'une répartition plus équitable des ressources destinées au secteur.

La mise en œuvre des recommandations issues des concertations contribuera non seulement à garantir une agriculture productive et durable pour la sécurité alimentaire locale, mais également à renforcer la résilience des communautés face aux défis environnementaux et climatiques. Un engagement consensuel entre les acteurs publics et privés est indispensable pour relever ces défis et promouvoir une agriculture intelligente, durable et inclusive.

Ethique

Les auteurs déclarent que les expérimentations ont été réalisées en conformité avec les réglementations nationales applicables.

Déclaration sur la disponibilité des données et des modèles

Les données qui étayent les résultats évoqués dans cet article sont accessibles sur demande auprès de l'auteur de correspondance de l'article.

Déclaration relative à l'Intelligence artificielle générative et aux technologies assistées par l'Intelligence artificielle dans le processus de rédaction

Les auteurs n'ont pas utilisé de technologies assistées par intelligence artificielle dans le processus de rédaction. L'outil ChatGPT a uniquement été utilisé pour la révision.



Contributions des auteurs

Mise en œuvre des cadres de concertation : Adama TOUNKARA, Abou BA, Elisabeth Yaka THIONE, Bougouma MBAYE, Marie Agnès DIOUF, Papa Malick Nzally DIATTA

Conceptualisation de l'article : Adama TOUNKARA, Abou BA

Rédaction du draft : Adama TOUNKARA, Abou BA

Révision du draft : Adama TOUNKARA, Abou BA, Elisabeth Yaka THIONE, Bougouma MBAYE, Marie Agnès DIOUF, Papa Malick Nzally DIATTA

Déclaration d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas travailler, ne pas conseiller, ne pas posséder de parts, ne pas recevoir de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et ne déclarent aucune autre affiliation que celles citées en début d'article.

Remerciements

Les auteurs remercient l'ensemble des acteurs pour leurs contributions au diagnostic des problématiques du secteur agricole dans les régions du sud du Sénégal à travers les cadres de concertations régionales (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Tambacounda).

Déclaration de soutien financier

Les auteurs remercient Affaires Mondiales Canada (AMC) pour le financement du projet RÉSILIENCE, qui a permis l'organisation des rencontres de concertation. RÉSILIENCE est mis en œuvre par Socodevi (Société de Coopération pour le Développement International).

Références bibliographiques

ANDS., 2025. Situation Economique et Sociale du Sénégal 2022-2023, 194p.

ANSD-SRSDT., 2021. Situation économique et sociale régionale de Tambacounda, édition 2019, 97 p.

ANDS., 2020. Situation Economique et Sociale du Sénégal 2017-2018, 225p.

Badiane A., Sané T., Cormier-Salem M. C., Faye M. H. T. & Thior M., 2025. Variabilité climatique et stratégies d'adaptation des riziculteurs de la Basse Casamance (Sénégal). *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, [En ligne], Regards / Terrain, mis en ligne le 21 mars 2025, consulté le 08 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/48251>. DOI : <https://doi.org/10.4000/13k6r>

DAPSA., 2023. Rapport de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2022-2023. Octobre 2023, 52p.

DAPSA., 2021. Les exploitations agricoles de type familial au Sénégal : Mise en application avec les données de l'Enquête Agricole Annuelle, 21p.

ISRA., 2024. Initiatives, projets, programmes : l'ISRA s'engage dans la promotion de l'agroécologie au Sénégal. *La lettre de l'ISRA. Bulletin d'information pour la recherche et le développement agricole au Sénégal. Numéro 21, Juillet 2024. ISSN 0850 5071*, 18p.

Faye A., Tounkara A., Ciss P.N., Ngom M. & Camara I., 2022. Évaluation de la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques et identification d'options d'adaptation pour la région de Kolda au Sénégal. Rapport produit dans le cadre du projet Sécurité alimentaire : une agriculture adaptée (SAGA). Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0571fr>.

La carte de recommandation des engrais et de semences. [2025/03/13]. <https://app.feserwam.org/#/fr>

FIDA., 2020. L'avenir de l'agriculture au Sénégal : 2030 – 2063. Version 1.0, 33p.

IPAR., 2016. Dialogue national pour l'amélioration du système de subventions agricoles au Sénégal, 14p.



IPAR., 2015. Traçabilité et impacts des subventions agricoles, 72p.

Kohio E., Toure A. G., Sedogo M. P. & Ambouta K. J-M., 2017. Contraintes à l'adoption des bonnes pratiques de Gestion Durable des Terres dans les zones soudaniennes et soudano-sahéliennes du Burkina Faso. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 11 (6) : 2982-2989. DOI : <https://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v11i6.34>.

Mballo I., Sy O. & Barry B., 2021. Vulnérabilités et stratégies d'adaptation des paysans face aux changements socio-environnementaux en Haute Casamance (Sud-Sénégal). *Belgeo* [En ligne], 2, 2021, mis en ligne le 11 juin 2021, consulté le 14 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/48429> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.48429>.

Ricome A., Cockx L., Barreiro Hurlé J., Fall C.S. & Tillie P., 2025. Le programme de subvention des intrants agricoles au Sénégal, Publications Office of the European Union, Luxembourg, <https://data.europa.eu/doi/10.2760/3014137>, JRC131016.

Sané T., 2017. Vulnérabilité et adaptabilité des systèmes agraires à la variabilité climatique et aux changements sociaux en Basse-Casamance (Sud-Ouest du Sénégal). Géographie : Université Sorbonne Paris Cité ; Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Français. NNT : 2017USPCC155. tel- 02073093, 376p.



Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 4.0)

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue *Innovations agronomiques* et son DOI, la date de publication.